

COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

AVIS D'ENQUÊTE N°9279

Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Municipalité d'Yverdon-les-Bains soumet à l'enquête publique du 05.09.2020 au 04.10.2020 inclus (*30 jours*) :

- **Désaffectation partielle du DP 326 et transfert à la parcelle 2228, désaffectation partielle du DP 325 et transfert à la parcelle 2228, décadastration partielle de la parcelle 2228 et transfert aux DP 325 et 327.**

Le dossier est déposé au Service de l'Urbanisme de la Ville d'Yverdon-les-Bains, Av. des Sports 14 où il peut être consulté durant le délai d'enquête.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées à la Municipalité par lettre recommandée avant l'échéance du délai d'enquête, faute de quoi il ne sera pas possible d'en tenir compte.

La Municipalité